

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/08/2024 - 5215 - 2022 B 01235 - 922 538 079 - 3TP

3TP

Société par actions simplifiée à associée unique

au capital de 104.000,00 euros

Siège social : 415 Route de la Gare

40360 POMAREZ

922 538 079 RCS DAX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

=====

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

=====

**COMPTE APPROUVES PAR DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

**LE PRESIDENT,
SASU TREMONT¹
MONSIEUR BERNARD TREMONT**

SAS TREMONT Bernard TREMONT

¹ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN

✓ Certified by  yousign

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 3TP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>415 Route de la Gare 40360 POMAREZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>						
Numéro SIRET* <u>9 2 2 5 3 8 0 7 9 0 0 0 1 8</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA						
AC I IF - IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	178 000			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 852			
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	15		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 000			
		TOTAL (II)		BJ	323 800	BK	21 852	301 948
		AC I IF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN			BO				
En cours de production de services	BP			BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR			BS				
Marchandises	BT			BU				
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	449 442			
	Autres créances (3)		BZ	CA	68 047			
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	86 420				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 577				
	TOTAL (III)	CJ	612 486	CK	612 486			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	936 285	IA	21 852	914 434		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks : 39/62	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SASU 3TP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 104 000)	DA	104 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	993		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	104 993	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	88 270		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	287 439		
	Dettes fiscales et sociales	DY	192 224		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	241 508		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	809 440		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	914 434		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	809 440		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SASU 3TP										Néant ☐ *									
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
						2		3											
INCURP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	178 000							
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL								
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO								
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3			KS		KT		KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX								
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	143 324							
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD								
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ									
	Avances et acomptes					LK		LL		LM									
	TOTAL III					LN		LO		LP	143 324								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T								
		Autres participations					8U		8V		8W	15							
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS										
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV	9 000									
TOTAL IV					LQ		LR		LS	9 015									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG		ØH		ØJ	330 339		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1		2				4							
INCURP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	178 000	IX						
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC							
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers					IU		MM		MN		MO						
		Matériel de transport					IV		MP	6 540	MQ	136 785	MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		MU						
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III						IY		NG	6 540	NH	136 785	NI						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW					
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	15	ØZ					
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	9 000	2G							
TOTAL IV						I3		NJ		NK	9 015	2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4		ØK	6 540	ØL	323 800	ØM	

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU 3TP					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SASU 3TP										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI	22 815	QJ	963	QK	21 852					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU		QV	22 815	QW	963	QX	21 852					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		ØP	22 815	ØQ	963	ØR	21 852					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM							NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler					45/62		Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SASU 3TP		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3TP
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 104.000,00 euros
Siège social : 415 Route de la Gare
40360 POMAREZ
922 538 079 RCS DAX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de 993,29 euros, comme suit :

- | | |
|--|----------|
| - au poste « <i>Réserve Légale</i> » | 50,00 € |
| - le solde au poste « <i>Autres Réserves</i> » | 943,29 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 104.993,29 euros.

L'Associée Unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que s'agissant du premier exercice clos, aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

Certifié conforme
Le Président¹

SAS TREMONT / Bernard TREMONT

✓ Certified by  yousign

¹ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN